

DERIVATION EN KAR : PROCÉDES ET RÈGLES TONALES (LANGUE GUR DU BURKINA FASO)

SAWADOGO AWA 2^{ème} Jumelle

Département des Sciences du Langage

Université Joseph KI-ZERBO

ORCID : 0009-0003-2120-6550

awatiend@gmail.com

&

KONKOBO Eric

Département des Sciences du Langage

Université Joseph KI-ZERBO

ORCID : 0009-0006-8635-5508

konkeric96@gmail.com

Résumé : La présente étude analyse la dérivation en kar, langue gur parlée sud-ouest du Burkina Faso. L'étude détermine les différents procédés par lesquels se fait la dérivation dans cette langue. Le corpus qui sert de banque de données comporte exclusivement des mots dérivés obtenus à base de différents procédés de dérivation. L'analyse révèle trois types de mots dérivés, les mots dérivés obtenus par affixation (préfixation, par suffixation), par composition ainsi que des dérivés obtenus par changement tonal. L'adjonction des dérivatifs et la composition sont régies par règles tonales tels que la copie tonale, le relèvement tonal, la compacité tonale etc.

Mots clés : affixation, composition, dérivation, kar, règles tonales

DERIVATION IN KAR: PRECESSES AND TONAL RULES (GUR LANGUAGE OF BURKINA FASO)

Abstract: This study analyses derivation in Kar, a Gur language spoken in south-western Burkina Faso. The study identifies the different processes by which derivation occurs in this language. The corpus used as a database consists exclusively of derived words obtained through different derivation processes. The analysis reveals three types of derived words: words derived by affixation (prefixation, suffixation), by composition, and derivatives obtained by tonal change. The addition of derivatives and composition are governed by tonal rules such as tonal copying, tonal raising, tonal compactness, etc.

Keywords : affixation, composition, derivation, kar, tonal rules

Introduction

Le kar est une langue senoufo de type gur parlée au sud-ouest du Burkina Faso dans la région des cascades ; une langue fortement dialectalisée dont nous nous intéressons à parler de Labola. La présente étude analyse les différents procédés de dérivation dans cette langue. Les langues du monde utilisent différents procédés pour dériver de nouveaux mots. Nous pouvons citer entre autres l'affixation, la dérivation régressive, la dérivation impropre (conversion) et la dérivation par composition. Dans le cadre de l'affixation, nous avons selon les langues, la préfixation, l'infixation et la suffixation. Dès lors, nous nous interrogeons sur

les différents procédés de dérivation possibles en kar. De ce fait, la présente étude vise à déterminer et à analyser les différents procédés de dérivation en kar. Elle s'intéresse également aux différentes règles tonales qui régissent l'association des éléments constitutifs du mot dérivé en kar.

0.1. Cadre théorique

La théorie et la méthodologie sont deux (2) constituent, dans une étude comme celle-ci, les fondements qui guident le chercheur et lui permettent de décrire les faits et de les expliquer. Cette étude se situe dans le cadre du structuralisme. Nous nous appuyons sur le modèle d'analyse de Choi-Jonin & Delhay (1998). En se basant sur la nature et les fonctions des morphèmes grammaticaux, ils distinguent la morphologie dérivationnelle de la morphologie flexionnelle. L'opération qui permet de mettre en évidence ces différents types de morphèmes (morphèmes dérivationnels et flexionnels) est appelée « commutation ». La commutation permet d'isoler et d'identifier les morphèmes. De ce fait, Choi-Jonin & Delhay (Op. Cit., p 74) précise : « Dans cette partie, nous nous intéressons spécifiquement aux morphèmes dérivationnels. » Quant à la formulation des règles tonales nous nous inspirons de Goldsmith (1976).

« Pour qu'un segment donné puisse être considéré comme morphème, il faut non seulement qu'on puisse associer un sens à son signifiant, mais aussi qu'on trouve, dans la langue, d'autres mots comportant le même morphème avec le même sens et la même distribution »

0.2. Méthodologie

Pour mettre en évidence les morphèmes dérivationnels, nous partons d'un corpus composé de mots dérivés. Concrètement, ce corpus est composé de noms, de verbes, et d'adjectifs issus de dérivation endocentrique ou exocentrique. La commutation nous permet de mettre en évidence les dérivatifs ou les éléments constitutifs de mot dérivé (cas de la dérivation par composition).

1. Aperçu sur les procédés de dérivation

A propos du concept de la dérivation, Dubois et al. (2001), précise ce qui suit :

« Pris en un sens large, le terme de dérivation peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à composition {formation de mots composés), le recours à la dérivation étant variable selon les langues. La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. » p136

Cette définition paraît insuffisante, dans la mesure où la dérivation n'est pas qu'une « agglutination d'éléments lexicaux ». Autrement dit, l'affixation n'est pas la seule façon de marquer la dérivation dans les langues du monde. Il existe plusieurs types de dérivation. Nous avons la dérivation par affixation, la dérivation régressive, la dérivation impropre (conversion) et la dérivation par composition.

1.1. La dérivation affixale

Nous entendons par dérivation affixale, un procédé de dérivation qui nécessite l'adjonction d'un affixe (ou morphème dérivationnel) à un radical ou à une base (nominale ou verbale) pour former un nouveau mot. Il en existe plusieurs types : la préfixation, l'infixation, la suffixation et la dérivation parasynthétique ou parasynthèse (ajout simultané de préfixe et de suffixe à une base).

1.2. La dérivation régressive (dérivation inverse ou troncation)

La dérivation régressive est un procédé de dérivation qui s'oppose à la dérivation par affixation, dans la mesure où elle consiste en une suppression d'un affixe (préfixe, infixe ou suffixe) d'un mot pour dériver un nouveau mot contrairement à la préfixation qui est plutôt caractérisée par une adjonction d'un affixe.

1.3. La dérivation impropre (conversion)

Nous entendons par dérivation impropre, le changement de catégorie grammaticale d'un mot sans aucun changement observable au niveau de forme. C'est dans ce sens que MALO (2015, p531) affirme que la conversion est « *le changement d'une catégorie grammaticale à une autre sans changement morphologique* ». C'est dans cette logique qu'il est fréquent d'observer en français comme dans certaines langues africaines la substantivation de verbes par simple ajout d'un actualisateur.

1.4. La dérivation par composition

Nous entendons par composition « *... la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* ». J. Dubois et al. (2001, p 106). Pour qu'on parle de composition il faut nécessairement qu'il y ait au moins deux (2) éléments lexicaux. Nous parlons de dérivation par composition lorsque la juxtaposition d'au moins deux (2) éléments lexicaux, formant un tout contextuel, permet un sens lexical nouveau. La dérivation par composition est un procédé de dérivation dans lequel les éléments constitutifs du dérivé sont des unités autonomes. Ici, il n'y a pas d'affixe.

2. Quelques procédés de dérivation en kar

Dans cet article nous nous intéressons à trois (3) procédés de dérivation, à savoir la dérivation par affixation, la dérivation par composition et la dérivation impropre.

2.1. Dérivation affixale

En kar, la dérivation affixale s'effectue de deux (2) manières : la dérivation par préfixation et la dérivation par suffixation.

-Dérivation par préfixation

Même si la préfixation est moins commune aux langues gur (la suffixation se présente comme le procédé privilégié de ce type de langues), nous rencontrons, en kar, des mots dérivés formés par adjonction de morphèmes dérivationnels préfixaux. Ces morphèmes dérivationnels préfixaux que nous avons dégagés s'adjoignent essentiellement à des radicaux ou bases verbales. Elle est de type :

DER + rad. verbal > V

Nous avons dégagé deux (2) préfixes : les morphèmes dérivationnels gbə- et dùrú-.

-Le morphème dérivationnel gbə-

Le préfixe gbə- a une valeur causative à signifiant « faire faire ». Et comme le comme le suggère sont signifiant, il ne peut s'adjoindre qu'à un radical ou à une base verbale. Cet état de fait s'illustre par les exemples suivants :

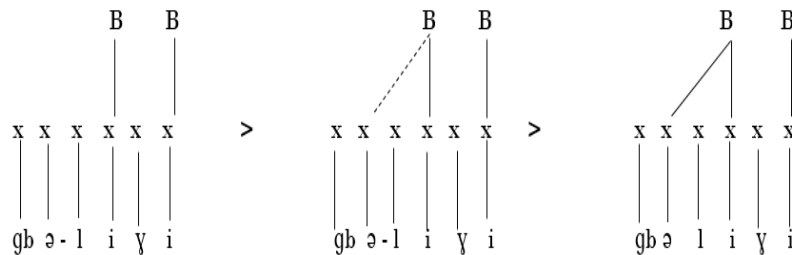
(1)

gbə-	+	cǎř « tomber »	>	gbəcǎř « faire tomber »
gbə-	+	liγi « sortir »	>	gbəliγi « faire sortir »
gbə-	+	djé « entrer »	>	gbədjé « faire entrer »
gbə-	+	kòl « ramasser »	>	gbəkòl « faire ramasser »
gbə-	+	téri « partir »	>	gbétéri « faire partir »

Comme l'illustre les exemples sus-présentés, le préfixe dérivationnel gbə- ne s'adjoind qu'à un radical ou à une base verbale. En aucun cas il ne s'adjoind à un radical ou à une base nominale. Un autre fait marque de cette adjonction est le ton du préfixe gbə-. Les exemples ci-dessus démontrent que ce préfixe n'a pas de ton inhérent ; dans la mesure où son ton est toujours de même registre que le premier ton du radical. Ce qui signifie que le préfixe copie le premier ton du radical. Cela peut être représenté de la manière suivante :

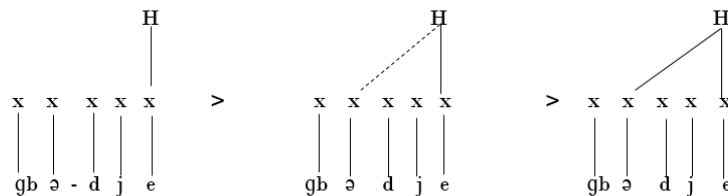
(2)

gbəliγi « faire sortir »



copie ou propagation tonale

- gbədjé « faire entrer »



copie ou propagation tonale

-Le morphème dérivationnel -dùrú

Le préfixe dùrú- a une valeur de répétition à signifiant « faire de nouveau ». A l'instar du préfixe gbə-, le morphème dérivationnel préfixal dùrú- ne s'adjoint qu'à un radical ou à une base verbale. Ce fait s'illustre par les exemples suivants :

(3)

dùrú-	+	bà « venir »	>	dùrúbà « revenir »,
dùrú-	+	lìyì « écarter »	>	dùrúlìyì « écarter »
dùrú-	+	pā: « dire »	>	dùrúpā: « redire »
dùrú-	+	tà « mettre »	>	dùrútà « remettre »
dùrú-	+	gbíʔì « refaire »	>	dùrúgbíʔì « refaire »

A l'instar du morphème gbə-, le morphème dùrú- ne s'adjoint qu'à un radical ou une base verbale comme le démontre les exemples ci-avant. Cependant, le morphème dérivationnel dùrú-, à l'opposé du préfixe gbə-, a un schème inhérent bas-haut (BH), dans la mesure où ce schème ne varie pas peu importe le schème du verbe auquel il s'adjoint.

-Dérivation par suffixation

Nous entendons par dérivation par suffixation, un procédé de dérivation par adjonction d'un suffixe au radical d'un mot. Nous avons déterminé trois (3) types de dérivation suffixale

Type 1 : Rad. verbal + DER > V

Nous avons déterminé trois (3) morphèmes dérivationnels : -ní, -ta, -re. L'adjonction de ces dérivatifs à un radical ou base verbale permet de dériver un autre verbe. Cela s'illustre par les exemples suivants.

(4)

tíyì « descendre »				
tíyì	+	-ní	>	tíyìní « s'asseoir »
tíyì	+	-tá	>	tíyítá « poser »
kwō « servir de l'eau »	+	-rè	>	kwórè « servir la sauce »
túyū « creuser »	+	-rè	>	túyúrè « enterrer »
tùyù « charger (sur la tête) »	+	-tá	>	túyutá « décharger »

Outre la dérivation, un autre fait observable est l'interaction entre le dernier ton du verbe et celui du dérivatif. Deux (2) règles sont régissent cette interaction :

-Lorsque le dernier ton du verbe est de registre bas (B), celui-ci se relève partiellement en contact d'un dérivatif à registre haut (H) comme dans les exemples suivants :

Règle du relèvement partiel du ton bas (B)

B + H > MH

(5)

tíyì	+	-ní	>	tíyìní « s'asseoir » ;
tùyù « charger (sur la tête) »	+	-tá	>	túyutá « décharger » ;
tíyì	+	-tá	>	tíyítá « poser » .

-Lorsque le dernier ton du verbe est de registre moyen (M), celui-ci se relève en contact d'un dérivatif à registre haut (H) comme dans les exemples suivants :

Règle du relèvement du ton moyen (M)

M + B > HB

(6)

kwō « servir de l'eau » + -rè > kwórè « servir la sauce » ;

túyū̄ « creuser » + -rè > túyúrè « enterrer ».

Type 2 : Rad. verbal + DER > N

Le kar étant une langue à classification nominale, la dérivation d'un nom ou d'un adjectif à partir d'une autre catégorie grammaticale est marquée par cette classification nominale. Nous récapitulons la classification nominale dans le tableau ci-après.

GENRES	DETERMINANT DEFINI PRONOM SUBSTANTIF		NOMINANT	
	Singulier	pluriel	singulier	pluriel
Genre 1	U	pe	/-w ~ -u/	/-mè/
Genre 2	ke	pe ~ re	/-ge/	/-re/
Genre 3	le	ke	/-le/[i]	/-gè/

Source : Wichser (1994)

La dégradation de ce système conduit à des formes de surface irrégulière, comme dans les exemples suivants :

(7)

tū « vomir » + -rù > túrù « vomissement »

jō̄ : « danser » + -r > jō̄:r « danse »

pà « arriver » + -ŋ > pàŋ « arrivée »

Cette dérivation n'est pas très productive dans la mesure où la langue dispose de d'une autre ressource, notamment la dérivation tonale :

(8)

tíʔ̄ « injurer » > tíʔ̄l̄ « injure »

jú : « voler » > jū : « voleur »

jā:r « bailler » > jâr « baillement »

Dans ces exemples, le schème tonal représente la seule différence observable. Ici, la dérivation n'est pas marquée par un affixe mais plutôt par le schème tonal.

Type 3 : Rad. verbal + DER > Adj

A l'instar de la dérivation des noms, la dérivation des adjectifs est caractérisée par la classification nominale. Les adjectifs sont dérivés de verbes statifs comme l'illustrent les exemples ci-après.

(9)

jè « être propre » + -ŋ > jèŋ « propre »

kà « casser » + -ŋ > kàŋ « cassé »

gbèr « être court » + -le > gbèrlé

dàr «être maigre » + -le > wà:-lé

Comme l'illustrent les exemples ci-avant, en kar, les adjectifs sont dérivés de verbe statifs ou de verbes de processus (voir KONKOBO (2022)). Cette dérivation est marquée par la classification nominale.

3. Dérivation par composition

En kar, nous avons rencontré des mots dérivés par composition. Nous parlons de composition dans la mesure où les éléments constitutifs du mot dérivé sont des mots autonomes existants dans le lexique. Nous parlons de dérivation par composition et non de composition dans le sens où cette configuration un des mots constitutifs ajoute un sens dérivationnel. Considérons les mots dérivés par composition suivants :

(10)

jú: « voler »	+	pá: « dire »	>	jū:pá: « chuchoter »
jíyì « attraper »	+	jàʔà « adorer »	>	jíg(í)jàʔà « faire du babysitting »
túyū « creuser »	+	lìyì « retirer, sortir »	>	túyúlìyì « déterrer »
làʔà « ventre »	+	cèr « couper »	>	làʔácèr « diarrhée »
káʃíyì « arbre »	+	ʃìyè « petit (végétation) »	>	káʃíyìʃìyè « arbuste »
tíyì « descendre »	+	tò: « tomber »	>	tíyítò: « tomber (un arbre) »

Lorsque nous considérons le sémantisme des mots ci-avant présentés, il est plus plausible de parler de dérivation plutôt que de les analyser comme des composés. Dans cette logique, le verbe pá: « dire » ajoute un sens dérivationnel au jú: « voler » pour dériver le verbe jū:pá: « chuchoter ». Il en est de même pour les autres exemples. Dans le verbe dérivé túyúlìyì « déterrer », le verbe lìyì « retirer, sortir » ajoute un sens dérivationnel au verbe túyū « creuser ». Il est possible que des mots de différentes catégories grammaticales se combinent. C'est le cas du dérivé làʔácèr « diarrhée » où le verbe cèr « couper » ajoute un sens dérivationnel au nom làʔà « ventre ». Le mot qui ajoute un sens nouveau au sein de chaque dérivé a un comportement morphologique analogue à celui d'un affixe. L'adjonction des éléments du composé par dérivation à l'instar de l'affixation est régie par des règles tonales. Le corpus nous permet de poser la règle du relèvement tonale. Selon le contexte, le relèvement est partiel ou total. Nous constatons un relèvement total lorsque le dernier ton du premier élément est de registre bas (B), et que celui-ci est suivi d'un ton autre ton bas (B) (le premier du premier ton du deuxième élément étant également de registre bas (B)), il y a relèvement du premier ton bas (B). Cette règle est schématisée de la façon suivante :

Règle du relèvement du ton bas (B)

B + B > HB

(11)

tíyì « descendre »	+	tò: « tomber »	>	tíyítò: « tomber (un arbre) »
jíyì « attraper »	+	jàʔà « adorer »	>	jíg(í)jàʔà « faire du babysitting »
làʔà « ventre »	+	cèr « couper »	>	làʔácèr « diarrhée »

Le relèvement n'affecte pas seulement le ton B. Il affecte aussi le ton moyen, lorsqu'à l'instar du ton bas (B), il est suivi d'un ton Bas, comme dans l'exemple de túyū « creuser »

+ liyì « retirer, sortir » > túyúliyì « déterrer ». Comme nous le constatons dans cet exemple, le ton moyen (M) de túyú « creuser » se relève au contact du ton bas (B) de liyì « retirer, sortir ». Cette règle peut être schématisée de la façon suivante :

Règle du relèvement du ton moyen (M)

M + B > HB

Cependant, lorsque le dernier ton du premier constituant est de registre Haut (H), il ne se produit aucun changement de hauteur, celui-ci étant déjà de registre haut (H).

Conclusion

Dans le cadre de cet article, l'analyse de la dérivation en kar nous permet de mettre en évidence trois (3) procédés de dérivation, à savoir la dérivation affixale, la dérivation par composition et dans une moindre mesure la dérivation tonale. La dérivation affixale se manifeste de deux (2) manières, par préfixation et par suffixation. Lors de la dérivation, la rencontre des tons des éléments constitutifs est régie par des règles tonales. La dérivation par suffixation et la dérivation par composition sont régies par les mêmes règles tonales. Ces règles sont au nombre de trois (3). Règle 1 : lorsque le dernier ton du premier élément est de registre B, celui-ci se relève si le premier ton du deuxième élément est de registre bas (B) ; règle 2 : lorsque le dernier ton du premier élément est de registre bas (B), celui-ci se relève partiellement si le premier ton du deuxième élément est de registre haut (H) ; enfin, (règle 3) si le dernier ton du premier élément est de registre moyen (M), celui-ci se relève si le premier ton de second élément de registre bas (B). Quant à la préfixation, nous avons identifié essentiellement deux (2) préfixes : gbə- et dūrú-. Le préfixe gbə- n'a pas de ton inhérent, il copie le premier ton du radical, tandis que le préfixe dūrú- à un schème inhérent invariable.

Bibliographie

- CHOI-JONIN I. & DELHAY C. (1998), Introduction à la méthodologie en linguistique, Application au français contemporain, Strasbourg, P.U.S.
- DUBOIS, J. et al. (2001), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris : Librairie Larousse.
- KONKOBO, E. (2022), Qualification en kar (Parler de Labola), Mémoire de Master, Département de Linguistique, UFR/LAC, Ouagadougou : Université de Ouagadougou.
- MALO, O. (2015), « la qualification en phuẽ », in Annales de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ERBO, Série A, Volume 20.
- WICHSER, M. (1994), Description grammaticale du kar, langue senoufo du Burkina Faso, Ecole Pratique des Hautes études, Paris.